

**RECTIFICATIFS**

**Rectificatif au règlement (CEE) n° 3599/82 du Conseil, du 21 décembre 1982, relatif au régime de l'admission temporaire**

*(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 376 du 31 décembre 1982.)*

Page 3, à l'article 9 paragraphe 2 point c):

*au lieu de:* «... religieux ou culturel...»,

*lire:* «... religieux ou culturel...».

---

**Rectificatif au règlement (CEE) n° 183/93 de la Commission, du 29 janvier 1993, modifiant le règlement (CEE) n° 2568/91 relatif aux caractéristiques des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive ainsi qu'aux méthodes d'analyse y afférentes**

*(« Journal officiel des Communautés européennes » n° L 22 du 30 janvier 1993.)*

Page 60, dans l'annexe, point 3, dans le tableau, en regard de la catégorie 4 « Huile d'olive vierge lampante », colonne « cires »:

*au lieu de:* « M 250 »,

*lire:* « M 350 ».

Page 61, dans l'annexe, point 8:

*au lieu de:* « point 5.4.5.2 »,

*lire:* « points 5.2.5.2. et 6. ».

Page 61, dans l'annexe, point 9, la figure 1 est remplacée par la figure suivante: